

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informier le public et ses amis qu'à près tout le trouble et les peines qu'il s'est donnés pour parvenir au but de remplir et trouver le nombre de souscripteurs nécessaires à la confection de la GRANDE VENTE qu'il a proposé depuis longtemps à tous ses concitoyens, il peut enfin leur annoncer qu'il sera prêt les 26, 27, 28, 29 et 30 DÉCEMBRE prochain à l'Hôtel de M. Séraphino Giraldi à Montréal à vendre entre leurs mains le montant ou revenu de leurs BILLETS respectifs. Du 1er au 20 il sera constamment chez lui, à la Pointe-aux-Trembles, occupé à tout régler.

Il est bien entendu, suivant les règlements, que les Immeubles compris dans cette catégorie ne seront livrables qu'au premier de mai 1845, et quant aux 92 moyens lots, ainsi que les petits, comme les souscripteurs en sont déjà prévenus, le Soussigné pourra leur épargner les frais du voyage en remettant aux syndics alors présents les sommes ou articles qui leur seront échus par leurs numéros respectifs; ou bien, les dits articles seront émis aux personnes par le propriétaire lui-même qui mettra la plus grande diligence à les faire parvenir à qui de droit.

Il ne sera d'ailleurs rien mis pour agir avec autant d'impartialité que possible. Et malgré certaines imputations faites à l'intégrité du soussigné relativement à cette Vente, calomnies qui n'ont pas peu contribué, de concert avec ses malheurs, à retarder l'accomplissement de ses promesses, il ose cependant espérer que tous les amis qui l'ont encouragé verront chez lui cette franchise ordinaire et seront assez exempts de telles mauvaises impressions.

J. B. CADIEUX.

N. B.—Si aux jours fixés pour la dite VENTE il restera quelques numéros à remplir, afin d'éviter tous nouveaux retards, le propriétaire se charge de les compléter lui-même en les prenant sur son compte. J. B. C.

MANUEL OU RÈGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE,
DÉDIÉ À LA JEUNESSE CANADIENNE

PAR M. CHINQUIY, PRÊTRE, CURÉ DE KAMOURASKA.

LES PERSONNES qui désireraient se procurer le petit ouvrage ci-dessus, pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES.

Prix: un schelling; dix schellings la douzaine.

N. B.—Cette réduction dans le prix de cet ouvrage est telle que ceux qui sont au fait des dépenses qu'occasionne l'impression d'un livre aussi volumineux, comprendront facilement qu'il n'y a que le désir de le répandre dans toutes les classes qui ont pu y donner lieu. On espère donc trouver une compensation dans l'empressement de chacun à en faire l'acquisition.

AGENCE À NEW-YORK,
Pour Ornements et Objets d'Église,
AUSSI
Pour marchandises de tous genres.

AUX MESSIEURS DU CLERGE.

En venant solliciter les commandes des MM. du Clergé, le Soussigné (d'après les rapports qu'il vient d'établir avec les principaux fabricans de Lyon) n'a pas cru mieux démontrer les avantages offerts au Clergé du Canada, que par la communication de l'extrait suivant.

A. M. J. C. ROBILLARD, } LYON, 12 DÉCEMBRE 1843.

NEW-YORK. "Nous sommes certains que les MM. du Clergé des Etats-Unis et du Canada, trouveront de grands avantages à vous confier le ordres. Ils auront d'abord la facilité de

CHOISIR SUR ECHANTILLONS

et même à faire les modifications désirées aux divers dessins qu'ils auront sous les yeux.

«Comme nous fabriquons exprès (à moins d'ordres pour objets inférieurs) les marchandises, seront toujours d'une FRAICHEUR irréprochable.

«Sous le rapport des prix, vous n'auriez pas de concurrence possible, puisque nous vendons ici à des commissionnaires, qui expédient à d'autres commissionnaires, tout disque vos correspondants achètent comme s'ils étaient eux-mêmes en fabrique.»

Afin d'offrir en assortiment et en prix tous les avantages des marchés de Paris et de Lyon, le soussigné vient de recevoir des principaux fabricants, les ECHANTILLONS LES PLUS RICHES de Chasubles, Dalmatiennes et Chapes: Draps d'or et d'argent; Satins et Soies façonnés dans toutes leurs variétés; aussi les échantillons de plus de 300 différents genres de Cland, Dentelles, Franges en or, argent, soie, coton et fil.

Les ordres qu'on voudra bien lui remettre et accompagner des explications les plus détaillées (pour éviter la moindre erreur), seront de suite expédiés aux fabricants et exécutés (sous un délai de 60 jours au plus) d'une manière à mériter l'honneur clientelle du clergé par le bon goût, la fraîcheur et surtout le prix des objets.

Chaque ornement pourra être importé, tout fait, ou au complet de l'étoffe et goulots nécessaires à sa confection dans ce pays.

On s'assurera aussi aux genres les plus nouveaux dans l'exécution d'ordres pour Ostensoris, Ciboires et autres objets en métal.

On pourra si on le préfère, s'adresser à quelque membre du clergé de New-York, pour faire un choix d'ornemens d'après les échantillons ci-dessus, ou remettre au soussigné des directions qu'il suivra toujours avec la plus grande attention.

J. C. ROBILLARD,

Marchand commissionnaire, No. 32, Beaver Street, New-York.

COLLEGE DE LA SAINTE-CROIX,
WORCESTER,
Près Boston.

CE COLLÈGE nouvellement établi par les soins de l'Évêque de Boston, Mgr. Fenwick, et placé sous sa direction immédiate, est bâti sur une des collines qui environnent la ville de Worcester. A une position agréable, il jouit l'avantage d'un air parfaitement pur, et d'une eau abondante et limpide. Une ferme de 82 acres est annexée au collège.

LE PLAN D'EDUCATION qu'on y suit pour être en rapport avec les différentes professions auxquelles les jeunes gens peuvent se destiner, renferme 3 branches d'études spéciales, c'est-à-dire les études propres à l'Etat Ecclésiastique, aux *Belle-Lettres*, et au commerce.

Le Cour d'étude propre aux jeunes gens qui se destinent au Commerce embrasse l'Écriture, l'Arithmétique, la tenue des livres, l'étude des langues Anglaise et Française, l'Histoire, la Géographie, la Connaissance de la Sphère, l'Algèbre élémentaire, la Géométrie, et les autres parties les plus pratiquées des Mathématiques. On y fait de plus un cours spécial de Composition et de Declamation propres au génie des deux langues anglaise et française. La Science de la Religion n'est pas oubliée dans cette spécialité; on s'attache à montrer aux jeunes gens le parfait accord de la Religion naturelle, domaine de la Raison, avec la Révélation, dépôt sacre de la Foi.

Le cours d'études destiné aux jeunes gens qui veulent acquérir une connaissance plus étendue des Belles Lettres embrasse l'étude du latin et du grec, celle des auteurs classiques et des poètes, la Rhétorique, la Logique, la Philosophie, la Métaphysique et la Morale, l'Histoire Ecclésiastique, l'Astronomie, la Chimie, et les autres branches des Sciences Naturelles.

Le cours d'Etudes Ecclésiastiques comprend en outre les leçons de Théologie et d'Écriture Sainte.

Comme ces 3 branches d'étude forment le cours complet d'éducation, les parents auront la liberté de choisir parmi ces sciences, celles qu'ils jugeraient pouvoir être utiles à leurs enfants dans la profession qu'ils leur destinent.

L'INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE est surtout l'objet des soins particuliers : outre l'explication familière du Catéchisme, on a besoin de donner de fréquentes consérences sur les principes, les doctrines et les cérémonies de l'Église catholique.

Les élèves sont constamment sous les yeux de leurs professeurs ou directeurs, même pendant le temps des récréations.

Les livres nécessaires aux études doivent être fournis aux élèves par leurs parents ou correspondants ou bien ils pourront être achetés au collège à des prix aussi modérés que possible.

On ne recevra pas au collège des enfants au-dessous de 8 ans ni au-dessus de 14. On y reçoit aussi que les catholiques.

Prix de la Pension

Le prix de la pension est de 150 dollars par an : cela comprend l'éducation, la nourriture, le logement, le blanchissage et le raccommodage du linge et des bas.

La pension doit être payée 6 mois d'avance, et une remise de 10 par 100 sera faite à ceux qui seront ponctuellement exacts à remplir cette condition. Le président du collège est autorisé à renvoyer, après 2 mois de séjour dans la maison, ceux des élèves dont la pension n'aura pas été payée d'avance.

Les arts d'agrement et l'étude des langues étrangères sont en dehors du prix de la pension ainsi que les soins du médecin pour le cas de maladie.

On pourra procurer aux élèves qui les désirent des leçons de ces Arts d'agrement ou de langues étrangères, c'est-à-dire, de l'allemand, de l'italien, de l'espagnol, de musique, dessin, de peinture, de danse, et d'escrime.

Les vacances commencent la dernière semaine de juillet et se terminent le 15 septembre exclusivement.

N. B.—La route la plus directe est celle d'Albany. On fait le trajet p' Albany à Worcester en 9 heures par le Rail-Road ; et le même Rail-Road fait le trajet de Worcester à Boston en 2 heures.

THOMAS F. MULLEDY.

PRÉSIDENT.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal doivent endonner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FAURE et LEPROUH, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2e. 8d.

Chaque insertion subséquente, 7d.

Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2d. 10d.

Chaque insertion subséquente, 10d.

Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 10d.

Chaque insertion subséquente, 10d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PTE.

PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY. PTE.

IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.